



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie éolienne

Question au Gouvernement n° 460

Texte de la question

INSTALLATION D'ÉOLIENNES EN MER

M. le président. La parole est à Mme Sylviane Bulteau, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Sylviane Bulteau. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Le 8 janvier 2013, vous avez annoncé le lancement du second appel d'offres pour l'installation d'éoliennes en mer. Les deux zones retenues sont situées au large de la commune du Tréport, en Seine-Maritime, et entre les îles d'Yeu et de Noirmoutier, en Vendée. Il faut saluer cette décision, qui débloque enfin un dossier dont l'issue est longtemps restée incertaine, notamment dans mon département, après de nombreuses années d'attente inutile et de temps perdu en vaines polémiques.

Dans le contexte d'une nécessaire transition énergétique, ces éoliennes apporteront à nos territoires une source d'énergie propre, mais aussi une activité pérenne, créatrice d'emplois non délocalisables.

La puissance annoncée de chacun des deux parcs est de l'ordre de 480 à 500 mégawatts. En Vendée, elle devait pourtant être initialement de près de 576 mégawatts pour 96 mâts - et même de 120 éoliennes lors de la genèse du projet. Nous sommes donc capables d'aller plus loin.

Ce dossier illustre la volonté du Gouvernement et de la majorité d'accélérer l'effort de conversion de notre système productif aux exigences du développement durable et de la protection de l'environnement. Alors que les négociations sur le climat sont rendues difficiles du fait de l'aveuglement d'une partie de la communauté internationale et que la conversion écologique de nos économies apparaît comme une source évidente de croissance économique, pouvez-vous nous indiquer, madame la ministre, dans quelle stratégie s'inscrit le Gouvernement ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Mme Delphine Batho, *ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie*. Madame la députée, je souhaite d'abord remercier les élus de Vendée qui se sont mobilisés pour ce projet. Effectivement, le lancement d'une deuxième procédure d'appel d'offres sur l'éolien *offshore* fait partie des mesures d'urgences prises par le Gouvernement pour soutenir le développement des énergies renouvelables, dans l'attente des conclusions du débat national sur la transition énergétique qui permettra de fixer, dans la loi de programmation qui en résultera, un cap et une planification de nos objectifs en matière de développement des énergies renouvelables mais aussi d'efficacité énergétique.

Votre question me donne l'occasion d'expliquer ce que j'appelle le " patriotisme écologique " : chaque euro investi par la nation dans la transition énergétique et dans le développement des énergies renouvelables doit aussi être au service du développement local, des créations d'emplois et du développement industriel.

Lundi matin, j'étais avec le Premier ministre à Saint-Nazaire pour poser la première pierre d'une usine d'Alstom. La mise en oeuvre de ces projets d'éoliennes *offshore* permettra, au total, la création de 10 000 emplois directs et indirects en France. Pour Alstom, ce sont 1 000 emplois qui seront créés, à Saint-Nazaire et à Cherbourg. On voit donc bien que ce défi considérable de la transition énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique peut être aussi un levier pour sortir de la crise et créer des emplois. Voilà notre objectif.

Par ailleurs, nous allons mobiliser les investissements d'avenir pour soutenir le développement de l'éolien et des énergies marines. C'est aussi le sens des mesures d'urgence pour l'éolien terrestre, qui figurent dans la

proposition de loi de François Brottes et qui sont très attendues pour créer de nouveau des emplois dans ces filières industrielles, alors que les mesures prises par le précédent gouvernement ont détruit des emplois et ont déstabilisé un certain nombre d'entreprises. (*Protestations sur quelques bancs du groupe UMP. - Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sylviane Bulteau](#)

Circonscription : Vendée (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 460

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 janvier 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [24 janvier 2013](#)